

AVANTAGES SPIRITUELS

Accordés par le Saint-Siège à l'Œuvre des marins catholiques de Montréal



plusieurs reprises déjà et en particulier dans un des récents numéros de la *Semaine religieuse*, nous avons parlé de l'Œuvre des marins catholiques établie à Montréal, il y a quelques années. Nous avons dit le but de cette société qui est à la fois philanthropique, morale et religieuse ; nous avons exposé en quoi consiste son organisation et ses moyens d'action ; nous avons loué le zèle de ses fondateurs et de ses protecteurs, qui se recrutent surtout dans la société de langue anglaise ; et rappelant les marques d'approbation et d'encouragement données à l'œuvre par NN. SS. Fabre et Bruchési, nous l'avons recommandée à la bienveillante sympathie de tous les catholiques.

Nous ne reviendrons pas aujourd'hui sur tout cela.

Mais il est juste que nous portions sans retard, à la connaissance de nos lecteurs les éloges et les faveurs spirituelles qui viennent d'être accordés à cette œuvre de charité par la Sacrée-Congrégation de la Propagande, au nom du Saint-Siège.

Avertie de l'établissement à Montréal de l'Œuvre des marins catholiques ainsi que de ses succès toujours grandissants, la Sacrée-Congrégation s'est empressée de faire savoir à Mgr l'archevêque tout le bonheur que cette nouvelle lui a causé. Son Eminence le cardinal Ledochowski, préfet de la Propagande, ajoute qu'une telle institution, si féconde en résultats heureux, lui paraît éminemment digne d'être recommandée, et il termine en formant des vœux pour son développement.

A cette lettre laudative est joint un rescrit, en date du 1er février 1898, par lequel le Saint-Père, en réponse à une supplique adressée à Sa Sainteté par Mgr Bruchési, accorde deux indulgences plénières, chaque année, à tous les fidèles de l'un et l'autre sexe qui font partie de l'Œuvre des marins catholiques de Montréal. Suivant la teneur du document ces indulgences peuvent être gagnées à un jour quelconque de l'année, au choix des fidèles, et aux conditions ordinaires de la confession, de la communion et d'une prière aux intentions du Saint-Siège.

Espérons que la sollicitude pontificale donnera un regain de vitalité à cette œuvre de préservation morale et religieuse.